

Métiers du Numérique : Conception, Rédaction et Réalisation Web

Parcours : Création et Gestion de Projets Multimédias



Licence
professionnelle
BAC +3

Diplôme
délivré par



Durée de
la formation



595 H sur **12 mois**

➤ Objectifs

Située à l'intersection de l'informatique et de la création artistique, la licence professionnelle CGPM est une formation pluridisciplinaire et transversale qui forme des spécialistes des trois univers du design numérique : le **Web** (webdesign, référencement, ergonomie web...), le **Print** (domaine des médias imprimés et de l'illustration) et le **Motion design** (animation et illustration pour le film). La formation est complétée par des enseignements en communication, culture multimédia, droit numérique et gestion de projet.

Cette formation a pour ambition de participer plus largement au développement de l'économie numérique, notamment dans les PME ou TPE.

Métiers visés :

- Assistant Chef de projet multimédia,
- Web designer (Infographiste Internet),
- Consultant Multimédia,
- Ergonome Web,
- Entrepreneur...

➤ Accès au diplôme

Etre titulaire d'un DUT, BTS ou L2 issus de filières graphiques, informatiques, communication ou artistiques.

Prérequis exigés : niveau de base en anglais B2, connaissance de l'environnement web et de la production audiovisuelle, culture du multimédia, bonne maîtrise du français à l'écrit.

Admission : sur dossier, tests de connaissances, et éventuellement entretien.

Dépôt de candidature : de mars à juin.

Télécharger le dossier de candidature sur le site du CFA-EVE : www.cfa-eve.fr

➤ Rythme d'alternance

- 2 jours en formation
- 3 jours en entreprise.

Début des cours : septembre.

➤ Lieux de formation

IUT d'Evry Val d'Essonne - Site de Juvisy

6A, rue Piver - 91260 JUVISY-SUR-ORGE
(Parc de la Mairie)

Lycée Jean-Baptiste Corot

9, place Davout - 91600 SAVIGNY SUR ORGE

PROGRAMME

SEMESTRE 1

UE1: Initiation au multimédia et acquisition des compétences rédactionnelles et culturelles fondamentales à l'exercice d'une activité multimédia

- Rédaction professionnelle et communication multimédia
- Médias numériques
- Les métiers du multimédia
- Analyse des messages iconiques et sonores
- Photographie, Cinéma

Analyse et compréhension des médias

UE2 : Acquisition des connaissances en gestion des outils et des techniques de réalisation multimédia

- Web-design (Photoshop, Illustrator, GIMP, indesign...)
 - Design sonore et graphique
 - Technologies audio et vidéo numériques
 - Gestion éditoriale et réalisation de multimédias
 - Création et diffusion de contenus multimédias (vidéo, site web, infographie,...)
- sur différents types de supports (site web, DVD,

réseaux sociaux, plaquettes, etc.).

- Ecriture multimédia interactive
- Conception de site Internet (CMS, Open Source,...)
- Outils, technologies et méthodologies du web (Ergonomie)

- Système de gestion des bases de données

UE3 : Compétences nécessaires à la conduite et à la réalisation d'un projet multimédia

- Gestion de projet multimédia
- Référencement Web
- Identité numérique
- Anglais de spécialité (Rédaction de contenu, traduction de communiqués de presse et des supports multimédias)
- Espagnol de spécialité

SEMESTRE 2

UE4 : Acquisition des compétences managériales et organisation multimédia

- Politiques européenne et française de soutien et de financement à la création multimédia
- Management de projet, financement et suivi de production multimédia
- Création d'entreprise
- Techniques contractuelles
- Développement personnel

UE5: Traitement, pratique et création d'un multimédia

- Projet tutoré (Rapport et soutenance orale)

UE6 : Pratiquer en entreprise

- Alternance (un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation d'un an)
- Rapport professionnel et soutenance orale

Responsable pédagogique : Ouidad ABDELMOHCINE

Mail : o.abdelmohcine@iut.univ-evry.fr

Contact administratif : 01 69 47 56 28 / 01 69 47 56 29

Mail : secretariat-tc-juvisy@iut.univ-evry.fr

en partenariat avec



Lycée Corot

48, cours Blaise Pascal - 91025 EVRY Cedex

Tél. : 01 60 79 54 00 - Fax : 01 60 79 28 66

cfa@cfa-eve.fr - www.cfa-eve.fr





Pour le contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- **Et** être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour ET de travail.

Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage :** les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé :** l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...



Pour le contrat de professionnalisation

- Avoir moins de 26 ans à la date de début du contrat,
- Ou être demandeur d'emploi âgé de 26 ans et plus,
- Ou être bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés,
- Ou avoir bénéficié d'un contrat unique d'insertion,
- **Et** être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour ET de travail.

Qui peut accueillir un jeune en contrat de professionnalisation ?

- **Tout employeur du secteur marchand assujetti au financement de la formation professionnelle.**
 - **Les entreprises de travail temporaire** peuvent également embaucher des salariés en contrat de professionnalisation à durée déterminée.
- Attention :** l'Etat, les collectivités territoriales et leurs établissements publics administratifs ne peuvent pas conclure de contrat de professionnalisation.

Marche à suivre

